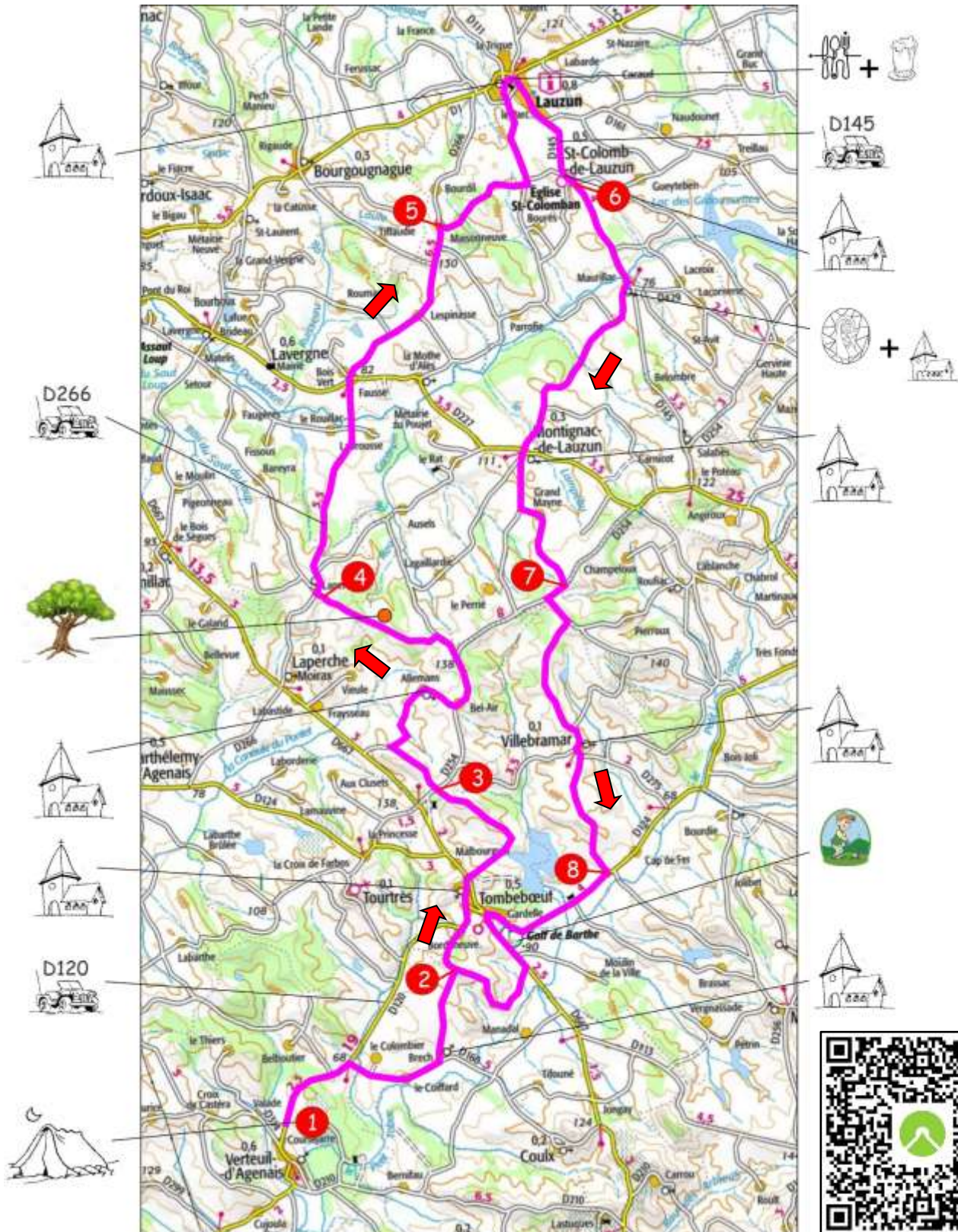
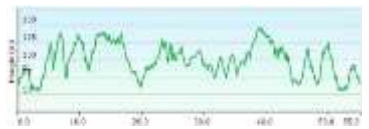




# Balade à vélo - Lauzun

distance : 55 km - différence de hauteur : 90 m - grimper : 939 m  
départ : camping Charmant - gpx : ft-Lauzun-55km



1. Vous quittez le camping entre les emplacements 2 et 3, avec le manège (et les écuries) sur votre droite. (Notenlaan) Tournez à droite sur la route. Suivez la D120 sur environ 1 500 m. Là, sur la D160, prenez la bifurcation à droite (direction Coulx) - après 1,5 km, prenez la route goudronnée à gauche avant une petite église (Route de Brech). Ignorez Castelot, c'est une impasse.



2. Carrefour en T aux flèches bleues et blanches tournez à gauche - Carrefour en Y restez à droite, tournez immédiatement à gauche - Carrefour en T à droite vers l'église de Tombebœuf - au rond-point tout droit vers Armillac - au feu D667 à droite - immédiatement à gauche en descente (= Route du Lac) - après une forte montée tournez à gauche.
3. Carrefour avec panneau prioritaire et conteneurs tout droit (= Route de Cujac) - Té à droite - Té à droite (= direction église en ruine d'Allemans) - Té avec panneau prioritaire à gauche (= D254) - Y à gauche (= C1 direction Laperche - Route du Basset) - Y à gauche (= Route du Chêne / Remarquable de Tombebœuf).
4. Carrefour en T avec stop à droite (D266 direction Lauzun) - Continuez tout droit sur la D266 (7 km) jusqu'à la C102 direction Saint-Colomb-de-Lauzun. (Après 5 km, continuez tout droit au stop)
5. Tournez à droite là (= Route de la Glanda) (pas Michelou) - intersection à gauche (= C502 direction Lauzun) - intersection avec stop tout droit - croisement en T à droite - après l'église au panneau d'interdiction tout droit - intersection après le restaurant Le Grand Duck et Chez Clément tout droit (= rue à sens unique - Rue Taillefer).
6. À l'intersection près du monument, continuez tout droit (= D145 St Colomb de Lauzun). Continuez sur la D145 jusqu'à la statue de la Vierge Marie (= 4,2 km). Tournez à droite (= C9 direction Montignac de Lauzun) - à l'intersection avec stop, continuez tout droit (= C202 direction Tombebœuf) - croisement en Y à gauche (= D203 direction Route de Tombebœuf) - puis à gauche sur le Chemin du Grand Mayne.
7. Croisement en T avec stop à droite (= D254 direction Tombebœuf - Route des Mondis) - croisement à gauche (= C105 direction Villebramar) - croisement en Y à droite (= C101 direction Villebramar - Route de Montignac de Lauzun - croisement en Y à droite (pas Route de Laforet) - à l'église de Villebramar, virage à droite - croisement en T avec monument aux morts à gauche (= Route de Tulipes) - croisement en Y à droite (= Route du Moulin du Duc).
8. Carrefour en T avec panneau prioritaire à droite (= D124) - intersection avec panneau prioritaire à gauche (= D667 direction Golf). Après Golf, prenez la première à droite (= Route des Pruniers) - au carrefour, aux flèches bleues-blanches, tournez à gauche (= Route de Brech) - Carrefour en T à l'église à droite (= D160) - Carrefour en T à gauche (= D120 direction Verteuil d'Agenais) jusqu'au camping.



| maandag   | Gesloten                 |
|-----------|--------------------------|
| dinsdag   | Gesloten                 |
| woensdag  | 12:00-13:30, 19:30-21:00 |
| donderdag | 12:00-13:30, 19:30-21:00 |
| vrijdag   | 12:00-13:30, 19:30-21:00 |
| zaterdag  | 12:00-13:30, 19:30-21:00 |
| zondag    | 12:00-13:30              |



| maandag   | Gesloten                 |
|-----------|--------------------------|
| dinsdag   | 11:30-13:30, 18:30-21:30 |
| woensdag  | 11:30-13:30, 18:30-21:30 |
| donderdag | 11:30-13:30, 18:30-21:30 |
| vrijdag   | 11:30-13:30, 18:30-21:30 |
| zaterdag  | 11:30-13:30, 18:30-21:30 |
| zondag    | Gesloten                 |

